Enthousiasme et sérieux pour les jeunes co-entrepreneurs

Scop, coopératives d'activités et d'emplois, Scic, les jeunes trouvent dans les valeurs du mouvement coopératif, des outils adaptés à leurs motivations d'entreprendre en collectif.

« Nous ne sommes pas dans une logique de start-up, comme beaucoup de sociétés de notre secteur... »

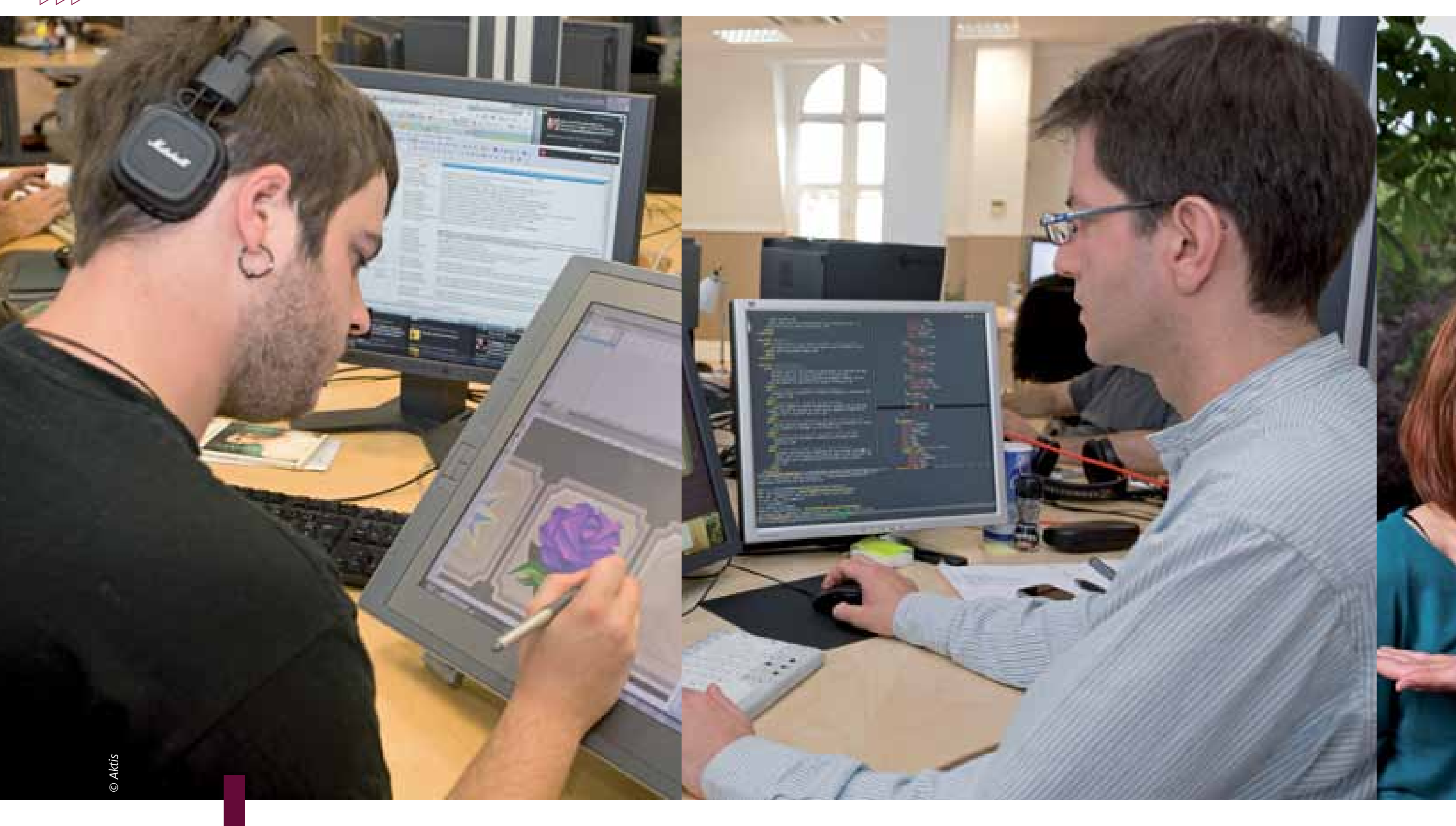
T*oute lettre de motivation ou candidature adressée à « Monsieur le Président Directeur Général » (ou autre titre lèche-cul - restons poli) sera au-to-ma-ti-que-ment éliminée. PS : le poste est à plein temps, à Bordeaux (pas de télétravail), quand vous voulez (mais pas dans un an non plus), et la rémunération ne dépend ni de la tête du client ni de ses diplômes ! »*

Une annonce de recrutement loufoque pour une entreprise qui fête néanmoins ses dix ans cette année et qui, avec dix-sept salariés depuis l'an dernier, a assuré sa stabilité. Installée à Bordeaux (Gironde) et éditrice de jeux en ligne, Motion Twin fête ses dix ans cette année et compte désormais dix-sept salariés. Au moment de la création, les actuels salariés-associés avaient à peine dépassé la vingtaine. *« A trois ou quatre, on se connaissait depuis le lycée,* souligne, pas encore nostalgique, Pascal Péridont, un des membres du quatuor fondateur. *C'est la passion des jeux qui nous a réunis. On s'est demandé si on pouvait en faire notre métier. C'était bien sûr la première création d'entreprise, d'abord en SARL, pour tout le monde. Nous sommes partis sans investissement, avec seulement nos ordinateurs ; nous n'avons pu nous payer qu'au bout de deux ans et demi. Merci à nos parents ! »*

Une entreprise à visage humain

Avec le succès de ses premiers jeux, l'équipe a pu commencer à se rémunérer. C'est alors qu'a germé, l'idée d'un nouveau fonctionnement de la société, non seulement démocratique, mais aussi égalitaire, jusqu'aux salaires et au nombre de parts. Jeunesse oblige, c'est par Internet que les jeunes créateurs de Motion Twin se sont renseignés sur le statut Scop. *« Avec l'aide de notre expert-comptable et de l'UR Scop Aquitaine, nous sommes passés en Scop en 2005,* poursuit Pascal Péridont. *Nous voulons bâtir une entreprise qui nous plaise sur le long terme. Nous ne sommes pas dans une logique de start-up, comme beaucoup de sociétés de notre secteur. »*

Motion Twin se veut en effet une entreprise à visage humain. Afin que la ving- ▷▷▷



De gauche à droite : Motion Twin au travail et les créatrices de Omnibus Paysages, conceptrices-paysagistes.

taine de salariés puissent prendre part équitablement aux décisions, la Scop a réinventé le système de Scopettes d'Alma, qui fut créée trente ans plus tôt par de jeunes informaticiens à Grenoble (Isère). Motion Twin est séparée en plusieurs équipes, avec une autonomie de gestion : développement de nouveaux jeux, maintenance des jeux plus anciens, localisation à l'international. L'intégration des nouveaux salariés co-entrepreneurs se fait à l'unanimité ; après un an de présence, on leur propose d'acquérir pour 1 200 euros de parts sociales.

« Aujourd'hui, nous avons atteint une certaine taille de société, développe Pascal Péridont. *Nous avons des obligations comme toute entreprise. Nous devons réaliser des jeux qui fonctionnent, qui soient simples d'utilisation et qui plaisent au public. Il faut se faire connaître, par exemple par notre site de buzz, La Brute. Tous les jeux sont en ligne sur notre site et sont gratuits. Ce sont les options, payantes, qui produisent notre chiffre d'affaires. »* Au total, Motion Twin a lancé une vingtaine de jeux, appréciés des aficionados. Les inventeurs des jeux ne s'y attendaient pas, mais l'idée coopérative plaît aussi à la communauté des joueurs, qui échangent sur les forums, tissent des liens entre eux et sont sensibles au travail collectif.

Un bon climat dans l'entreprise

Depuis dix ans, les nouvelles technologies ont bien été le créneau de prédilection de nombreux jeunes entrepreneurs. Thierry Vienne a débuté à 22 ans, comme co-entrepreneur de la Scop multimédia Kauriweb, à Castres (Tarn). *« Tout frais diplômé d'un IUT en 2000,* se souvient Thierry Vienne, *j'ai entamé le processus de création avec deux associés Nous avons d'abord passé deux ans au sein de la coopérative d'activités et d'emploi Régate. Comme Régate est une Scop, le choix du statut a été vite trouvé ! D'autant que nous souhaitions l'égalité entre les membres de la structure ; le chiffre d'affaires qu'on avait déjà produit, nous a permis de constituer le capital de la société. Après avoir suivi le parcours Bienvenue en Scop, nous sommes devenus associés en 2002. »*

Kauriweb est demeurée une société dynamique, qui accueille régulièrement des jeunes diplômés. Elle compte aujourd'hui neuf salariés, pour un chiffre d'affaires de 400 000 euros. Pour Thierry Vienne, qui a aussi pris des responsabilités auprès du Centre des jeunes dirigeants du Tarn, le maintien d'un bon climat dans l'entreprise est la garantie de la performance économique : *« cette année, un jeune ingénieur de l'INSA a accepté de commencer sa carrière chez Kauriweb, pour un salaire un peu inférieur à ce qu'il aurait eu ailleurs, grâce à l'ambiance qu'il a trouvé chez nous ! ».* La jeunesse n'empêche pas non plus de se développer. Depuis trois ans, Kauriweb a élargi sa palette en se rapprochant de la Scop d'imprimerie Composer à Toulouse (Haute-Garonne), qui est devenue associée extérieure de la Scop.

Parmi d'autres secteurs innovants, le développement durable séduit aussi les jeunes coopérateurs. L'an dernier, Arnaud Bardel s'est lancé, avec deux autres associés, dans l'installation de la Scop des Ateliers à Felletin (Creuse), spécialisée dans la construction de maisons en bois. Jeunes trentenaires, ils ont choisi le département dont ils étaient originaires. *« Après avoir passé des CAP ou BEP de charpente,* indique





L'équipe de Kauriweb issue de la coopérative d'activités et d'emploi Régate (Tarn).

Arnaud Bardel, *nous avons édifié des maisons à ossature bois pendant une dizaine d'années aux Etats-Unis et au Mexique. Puis nous sommes revenus, parce que nous avions envie de participer sur le terrain au développement économique de notre région et d'être nos propres patrons. »* Chacun des trois a apporté 2 500 euros de capital social ; ils ont aussi bénéficié du Pass création de la Région Limousin et de prêts bancaires classiques pour intégrer leur siège dans d'anciens ateliers municipaux. Leurs ambitions ? Continuer à construire de nouvelles maisons, mais en continuant de privilégier la qualité de vie plutôt que le développement économique.

Etre entouré pour les prises de décision

Les jeunes entrepreneurs en Scop ne font bien sûr pas l'impasse sur des métiers plus traditionnels. On les retrouve par exemple dans le secteur des transports. Nicolas Artaud, 31 ans, vient de devenir il y a quelques semaines, le nouveau PDG des Transports Montagnards à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme). Il était entré comme chauffeur dans la société créée par son père en 1985, avant d'en devenir un des salariés-associés au moment de la transformation en Scop en 2006. *« Je n'étais pas forcément destiné à prendre en charge une entreprise de transports,* souligne le jeune PDG. *J'avais un Bac Pro Vente. Puis, j'ai quand même passé mes permis poids lourds, que j'ai complétés en 2008 par une capacité de transports délivrée par l'AFT, qui permet de diriger une entreprise du secteur. En parallèle, j'avais aussi suivi la formation de dirigeants assurée par l'Union régionale des Scop. »* Aujourd'hui, Nicolas Artaud n'est plus chauffeur, mais il a, avec la co-gérante Barbara Gibert, la responsabilité de 29 salariés. Selon lui, *« être dirigeant en Scop, c'est savoir qu'on va être entouré pour les prises de décision. L'univers des transports est de plus en plus concurrentiel. C'est important de pouvoir réagir collectivement. »* Dans la même logique, les Trans-

L'équipe des Transports Montagnards (Puy-de-Dôme) autour de Nicolas Artaud, le jeune PDG de 31 ans.



▷▷▷

▷▷▷ L'APCE se mobilise pour la création d'entreprises par les jeunes

Sandrine Plana, responsable des études à l'APCE :
La création d'entreprises par les jeunes est un phénomène stable tout au long des années. Selon les dernières statistiques disponibles de 2006, 21 % des créations d'entreprises ont été réalisées par des moins de 30 ans (7 % par des moins de 25 ans). En chiffres bruts cela correspond à 70 000 créations pour l'année 2008. Globalement, la France a connu un boom de la création d'entreprise dans les dernières années, avec un environnement réglementaire plus ouvert (loi pour l'initiative économique, loi de modernisation de l'économie) et une évolution des mentalités à l'égard de l'entrepreneuriat ; dans ce contexte, les jeunes ont suivi le mouvement général pour créer, plus nombreux, leur entreprise. Quelles sont leurs motivations ? Elles sont nombreuses : créer leur propre emploi d'abord, être indépendant, entreprendre par goût, gagner plus d'argent ! Les secteurs d'activités vers lesquels les jeunes se tournent en priorité : construction (23 %), services aux entreprises (20 %), commerce de détail (17 %). On sent un frémissement vers les secteurs liés au développement durable et à la solidarité. Enfin, il faut bien sûr aussi noter que 57 % des jeunes ont moins de 8 000 euros de capitaux initiaux pour démarrer et que la pérennité des entreprises est un tout petit peu plus faible.

Neila Tabli, chargée de projet Promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes
En partant de ces constats qu'il fallait aider encore plus la création d'entreprises par les jeunes, l'APCE vient de s'engager plus fortement vers des actions tournées vers cette cible. Nous animons un comité national large regroupant l'ensemble des acteurs engagés dans le développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics ; depuis 10 ans, nous encourageons le développement de cette culture notamment à l'occasion des journées de l'OPPE (Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat) qui mettent en lumière la dynamique entrepreneuriale à l'école. Et nous avons bien sûr aussi un rôle d'information pour les jeunes qui veulent se lancer. Une fiche profil « jeune » est d'ailleurs en ligne sur notre site. En dehors de l'APCE, il existe un certain nombre de dispositifs qui les aident directement. Par exemple, le ministère de l'Enseignement supérieur a lancé un prêt étudiant garanti par Oseo (qui concerne les moins de 28 ans). Il existe aussi des avantages fiscaux pour les parents et proches qui participent au capital initial d'entreprises portées par des jeunes. L'Adie a le programme Créajeunes pour des crédits solidaires. Un fonds Jeun'ESS a été inauguré en fin d'année dernière pour soutenir ce type de projets ; il est géré par l'Avise (voir autre encadré). *La plate forme communautaire Proj'aide permet aux jeunes de 11 à 30 ans de trouver des accompagnateurs pour leurs projets. Il y a enfin de nombreux concours et prix qui permettent aux jeunes d'abonder leur capital ou de faire leurs premiers investissements : concours Petits Poucets (fonds d'amorçage pour les étudiants), concours Envie d'agir (pour les 11/30 ans). Et bien sûr, les jeunes entrepreneurs sont éligibles à toutes les aides et à tous les dispositifs de droit commun.*

ports Montagnards se sont rapprochés du groupe coopératif de transports ATR.

Mieux que le travail en indépendant

D'autres jeunes entrepreneurs encore ont choisi des modes de coopération différents. En novembre dernier, Laetitia Lasanté et Anne-Cécile Jacquot ont intégré leur société Omnibus Paysages dans le cadre de la coopérative d'activités et d'emplois Coopaname. Après leur diplôme à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles (Yvelines), en 2008, Anne-Cécile a partagé son temps entre une maternité et le travail indépendant en régime micro-BNC et Laetitia a travaillé dans un cabinet d'architectes. Mais leur situation ne les satisfaisait pas vraiment, d'autant qu'elles avaient gardé l'envie de travailler ensemble sur un projet de conceptrices-paysagistes. Un ami graphiste, déjà installé dans la Scop parisienne Coopaname, leur a conseillé de postuler.
« Nous avons participé à une réunion d'information collective et nous avons décidé de sauter le pas, se réjouissent les deux co-entrepreneuses. Nous avons commencé par la journée mode d'emploi. Puis, nous avons signé un contrat d'accompagnement et nous sommes déjà en CDI, comme nous avions du chiffre d'affaires en amont de notre entrée. Pour des jeunes entrepreneuses, c'est rassurant de pouvoir s'appuyer sur des référents pour les tâches administratives, car il nous semble difficile de gérer la société, tout en faisant du commercial. » Au départ, Anne-Cécile Jacquot et Laetitia Lasanté ont dégagé 700 euros de salaire pour chacune ; elles sont déjà aujourd'hui à 900 euros. A l'avenir (elles n'ont pas trente ans), elles ne savent pas encore si elles pourront grandir et recruter dans la coopérative d'activités et d'emplois ou si elles créeront leur propre Scop, mais elles assurent être conquises par l'esprit coopératif !
Jeunesse rime aussi avec nouveauté ! Le statut Scic – société coopérative d'intérêt collectif – va fêter ses 10 ans et a conquis de nombreux nouveaux entrepreneurs. Avant de s'engager dans la création de la Scic Bois Bocage Energie à Chanu (Orne), Laurent Nevoux a travaillé pendant 10 ans à la Chambre d'agriculture de l'Orne. C'est là qu'il a croisé la route d'élus locaux, qui s'interrogeaient sur la manière de préserver les haies des bocages. Pendant trois ans, à partir de 2003, Laurent Nevoux a planché, en parallèle de son travail, sur la faisabilité de la Scic, en regroupant en particulier les parties prenantes : agriculteurs, CUMA, collectivités locales. Un appel d'offres de la Datar a donné le coup de pouce initial à la création de la Scic. *« Nous avons inauguré la Scic en 2006, avec une trentaine d'associés,* évoque Laurent Nevoux. *C'est une aventure qui ne pouvait évidemment pas se mener seul. En 2009, s'est posée la question du développement de la Scic, les plaquettes de bois énergie commençant à trouver des débouchés. J'ai démissionné de la Chambre d'agriculture, pour rejoindre Bois bocage Energie comme salarié. C'était une forme d'acte militant, puisque mon salaire a baissé de 20 %. Mais j'avais envie de relever le défi par rapport au bocage et à la relocalisation d'une activité. »*

Associer toutes les parties prenantes à un projet économique

Plutôt qu'une entreprise commerciale, Laurent Nevoux parle de Bois bocage Energie comme d'une entreprise de développement local. Sa jeunesse n'a rien empêché. La Scic compte aujourd'hui 150 associés ; elle est donc devenue Scic SA en fin d'année dernière. L'idée originale de Laurent Nevoux et de Thierry Aubin, le maire de Chanu, a surtout donné des idées à d'autres élus partout en France, de développer le même modèle de Scic. *« Dans des entreprises de ce type, tout est à construire,* poursuit Laurent Nevoux : *les relations entre les producteurs et les consommateurs, les liens avec les agriculteurs pour l'achat de bois au prix juste, le développement de prestations, comme des études pour des chaufferies, qui peuvent utiliser les plaquettes de bois, et la mise en place de la vie démocratique de la Scic bien sûr. »*

Antoine Micaud, 31 ans, vient quant à lui, vient juste de recevoir l'agrément pour la Scic dont il a impulsée la création. Chauffeur and Go est une « micro-franchise solidaire », imaginée au sein de l'Adie . Le principe : mettre des chauffeurs à disposition de personnes qui ont un véhicule, mais qui ne peuvent pas l'utiliser pour des raisons diverses. Pour ce jeune entrepreneur, venu du monde de l'informatique, *« créer une coopérative est un engagement fort. La gouvernance sera différente d'une Sarl classique, avec des financeurs et des chauffeurs en insertion dans les collèges de la Scic. Le management sera plus humain. On se place aussi dans une logique de développement durable, en proposant un autre usage de la voiture ».* Venu d'une start-up informatique, Antoine Micaud retrouve dans les entreprises coopératives une énergie et un dynamisme similaires.

De plus en plus de jeunes sont attirés par l'entrepreneuriat coopératif. On en trouve la trace évidente dans un ouvrage édité en début d'année par le Réseau des territoires pour l'économie solidaire et la Scop Développements et humanisme. A partir d'exemples comme Scop Services 76 à Sotteville-les-Rouen (Seine-Maritime), la Scop Hyes du Calvados ou Coop Conseil, installée dans la CAE La Maison de l'initiative à Toulouse, Henri Arevalo, vice-président du RTES, souligne dans la préface de Jeunes et initiatives économiques solidaires : *« L'économie sociale et solidaire s'affirme comme l'économie pour les générations futures. Plus que d'autres formes économiques, elle intègre avec force et conviction les enjeux du développement durable. Ce modèle économique répond de ce fait pour partie aux aspirations et aux préoccupations de la jeunesse. Cette façon d'agir doit donc trouver un écho particulièrement favorable chez eux ».* □

Éric Larpin



Antoine Micaud, 31 ans, a créé Chauffeur and Go

APPEL A PROJETS

À partir de 15 000 euros de soutien



Roselyne Bachelot, Ministre de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, a lancé le 30 juin le programme Jeun ESS, qui permet aux jeunes co-entrepreneurs coopératifs, et plus largement de l'économie sociale, de bénéficier d'un soutien financier de l'Etat et des fondations partenaires de l'économie sociale et solidaire.

La toute première action du programme Jeun'ESS lancé par Roselyne Bachelot, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, le 30 juin avec l'Avise (agence de valorisation des initiatives sociales et économiques), la Caisse des Dépôts et six fondations de l'économie sociale, porte sur un appel à projets ouvert jusqu'au 30 septembre à destination des *« porteurs d'initiatives en création ou en développement ».* Les initiatives doivent *« reposer sur une démarche entrepreneuriale, incluant la vente de prestation ou de produits, et présenter un caractère d'innovation sociale ».* Neuf projets maximum seront sélectionnés avec à la clé un apport financier ou des prestations d'accompagnement pouvant aller de 15 000 à 45 000 euros. En complément, un dispositif d'appui aux porteurs de projet sera mis en place, sous forme de parrainage, mise en relation, mise en réseau ou encore d'une participation au « Club des lauréats Jeun'Ess ».
Pour en savoir plus et retirer son dossier de candidature : www.jeun-ess.fr